

LES JOURS DE MAUVAIS TEMPS, C'ÉTAIT PLEIN DE MONDE (L'animation autour des artisans et des commerçants)

Le recensement de 1901

Les données du recensement de 1901 ne sont pas toujours conformes aux souvenirs des anciens. Le document ne fait état que de l'épicerie de Marie Chabert. Or, si les anciens se souviennent bien de l'épicerie de Chabertoune, ils en évoquent aussi d'autres, celles de Marie Compan et celle de Delphine Chabal dite Madelon. Dans le recensement ces deux femmes sont qualifiées de sans profession, alors que figure la profession du mari, "propriétaire", agriculteur exploitant selon la terminologie actuelle.

A l'opposé sont enregistrés comme artisans des personnes qui vivent tout autant, sinon plus, de leur activité agricole. Si l'on en croit le relevé officiel, le village compte deux cordonniers, chiffre vraiment excessif pour 490 habitants qui ne vivent pas dans le luxe. Les anciens ne se souviennent d'ailleurs que d'Alfonse Meix, "le pegot": terme qui désigne couramment le cordonnier, le mot pègue signifiant colle. Il fabriquait surtout sur commande des souliers de travail pour les hommes.

Aucune information n'étant fournie sur les doubles activités, il n'est fait aucune allusion aux cafetiers existant à l'époque, alors qu'il existe deux cafés : le café des républicains tenu par Stobiac, officiellement boulanger, et le café des "blancs" tenu par Loubat, officiellement maçon. Pierrou Cruveiller et Sandret Compan apparaissent comme propriétaires, sans spécification de l'activité de transporteur en diligence du premier, de gérant de moulin d'huile du second.

A plus forte raison, le recensement ne fournit-il aucune information sur toutes les activités non-officielles comme repasseuse, bugadière (blanchisseuse), couturière, coiffeur occasionnel, charcutière, accoucheuse, aluménaire (fabricant d'allumettes de contrebande), bouscatier (bûcheron).

Fai lo pan coma fasia li pastons

"Lever" un commerce ou une entreprise artisanale est d'autant plus aisé qu'il n'est souvent pas nécessaire d'être très qualifié. Fernande se souvient de Marianne : "Ma grand-mère savait ni lire ni écrire. Quand elle recevait une facture, je la lui lisais et elle se débrouillait." En revanche, Marianne "avait bonne jambe, elle allait à pied à Saint-Côme trois fois par semaine avec un faix de viande sur la tête, pour vendre 10 kilos de viande ou de saucisse". L'autre bouchère, Bernarde, se rend à Combas. En coupant à travers bois, ces villages se situent à environ quatre kilomètres de Montpezat.

Fernande évoque également son père, Ferdinand Stobiac : "Son vrai métier, c'était plâtrier. Il avait fait ni cafetier, ni boulanger. Il s'y est mis. Les clients qui contestent la qualité du pain disent: '**Fai lo pan coma fasia li pastons**': il fait le pain comme il faisait les pastons. Un paston c'est une gâchée de mortier. Pour être boulanger, il faut surtout être costaud. Les sacs de farine de l'époque pèsent cent vingt kilos, et la pâte se pétrit à la main. A la boulangerie, le prix est fixé au kilo. Normalement le pain pèse un kilo pour les petits ou trois kilos pour les gros. Si, au moment de payer, le poids ne tombe pas juste, la boulangère ne calcule pas, elle ajoute ou retranche la quantité de pain nécessaire. Et pour le client qui paye à crédit, il suffit de faire une encoche supplémentaire dans le bois d'une sorte de règle nominative qui est gardée comme témoin.

Jusqu'en 1945, tous les coiffeurs et barbiers sont des paysans qui font cela en dehors de leur temps de travail, et se sont formés eux-mêmes. "Il arrivait de belles fois qu'ils rataient leur coup et t'estraçaient"(mon père). "Avec son rasoir, il te dérabait (t'arrachait) les poils. Il fallait se cramponner à la chaise" (Paul Lafoux).

Léon Roque est particulièrement bien équipé. Il faut dire que son frère, coiffeur à Paris, lui a cédé le matériel, en particulier un panneau sur lequel on peut lire 'A CHACUN SON MÉTIER', panneau mis bien en évidence dans la pièce où il exerce. "Ce qui lui empêchait pas, de temps à autre, de t'estroncher." Estracer signifie gâcher, estroncher c'est défigurer.

Extrait de son ouvrage : *Des platanes, on les entendait cascailler, Vivre et parler dans un village du midi.*

Pour tout renseignement ou achat concernant les divers ouvrages de l'auteur s'adresser à Nelly Chapotte-Domergue : 06 37 20 30 94

OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire
Rédaction : L. DURET
Photos : L. Nardini, J.-M. Andriuzzi, C. Nardini
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :
accueil.mairie@montpezat30.fr - 04 66 81 10 66
<https://www.facebook.com/Mairie.Montpezat.gard>
www.montpezat-gard.fr



Voeux du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers Montpezagaux,

Alors que s'ouvre la dernière année du mandat municipal que vous nous avez confié, je tiens à partager ma satisfaction quant au travail accompli au cours de ces 11 années de gestion, tout en restant vigilant face aux défis qui se profilent.

L'année 2025 s'ouvre sur un monde en pleine transition. La complexité des dynamiques économiques, politiques et climatiques rend très difficile la compréhension des enjeux actuels et l'anticipation des évolutions futures. Sur la scène internationale, une période de redéfinition des alliances et des équilibres de pouvoir semble se dessiner. Les crises climatiques et économiques, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des marchés énergétiques continuent de peser sur les nations. Par ailleurs, les évolutions technologiques, notamment dans l'intelligence artificielle, soulèvent à la fois des opportunités économiques et des interrogations éthiques majeures. En France, les gouvernements successifs, dépourvus de majorité stable, peinent à définir une ligne directrice face aux attentes citoyennes. Ils se trouvent pris entre un immobilisme latent et un manque flagrant d'audace pour répondre aux urgences sociales, climatiques et économiques. En quête de renouveau, les nouvelles générations espèrent des transformations capables de relever les défis essentiels pour l'avenir. Dans ce contexte, les mois à venir appellent à une vigilance accrue.

L'année 2024 a marqué un tournant dans nos projets avec plus d'un million cinq cent mille euros investis sur la commune. En premier lieu, la Maison des Associations – Espace René Domergue. Ce projet a commencé à redéfinir le cœur de village par sa conception tout en apportant davantage de convivialité et de chaleur aux divers groupes d'occupants, des plus jeunes aux aînés.

En parallèle, la première partie de réfection des chemins ainsi que les travaux de transition énergétique des bâtiments ont été achevés comme prévu et enfin les titres sécurisés (cartes d'identité et passeports) sont désormais gérés avec détermination dans un bureau neuf.

En matière d'urbanisme, les modifications du PLU ont été finalisées, permettant de démarrer sereinement les projets de La Queyrade et La Maison en Partage. Par ailleurs, le hameau de La Melette a été démolé. Les ombrières du stade, entièrement financées par l'AREC Occitanie, sont terminées et seront raccordées au réseau avant l'été, produisant ainsi 525 MWh par an d'énergie verte.

En 2025, nous poursuivrons les projets structurants avec le projet phare de cœur de village qui est calculé, planifié et qui a fait l'objet de multiples communications écrites et verbales... mais qui attend son financement définitif. Nous venons d'avoir la notification du département, que je remercie, pour un montant de 240.000€. Il manque 2 notifications : l'état avec la DETR et la région Occitanie.

Des travaux d'enfouissement, de modernisation de certaines infrastructures et de transition énergétique compléteront le programme annoncé.

Comme je l'ai déjà communiqué il n'y a pas eu depuis mon arrivée en 2014 et il n'y aura pas, pour cette année 2025 (soit 12 ans), d'augmentation des taxes communales !

Depuis deux ans, nous avons lancé les travaux d'investissements majeurs programmés lors des élections 2020 et nous veillerons à préserver nos équilibres financiers tout au long de cette démarche qui se poursuivra jusqu'en 2026.

Enfin La Queyrade a obtenu toutes les autorisations nécessaires, les travaux d'urbanisation peuvent enfin commencer. Afin de favoriser nos administrés, nous avons négocié une remise exclusive pour les Montpezagaux souhaitant s'installer, valable durant le premier mois de commercialisation.

Je tiens à renouveler mes sincères remerciements aux bénévoles des associations, dont l'engagement est essentiel pour renforcer le lien social et dynamiser notre vie locale. Je remercie également les agents municipaux et les bénévoles de la médiathèque pour leur investissement dans le bien-vivre de notre commune, ainsi que le conseil municipal des jeunes, qui, malgré leur jeunesse, a déjà apporté une contribution précieuse à des projets innovants.

En conclusion, alors que 2025 débute dans l'inconnu, je tiens à exprimer ma satisfaction de voir que notre commune repose sur des bases solides, ce qui nous permet d'aborder avec sérénité les mutations inévitables de ce siècle. Ce début d'année est une occasion idéale pour réaffirmer une ambition partagée : celle de construire un avenir plus juste et plus durable.

Comme l'a si bien dit Victor Hugo : "L'avenir n'est que du présent à mettre en ordre. Vous n'avez pas à le prévoir, mais à le permettre."

Que 2025 soit une année de créativité, de renouveau et d'harmonie, où chaque instant sera l'occasion de bâtir un avenir lumineux.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et d'accomplissement. Que cette nouvelle année vous ouvre les portes de belles opportunités et vous donne la force d'atteindre vos objectifs.

Très belle année à vous et à vos proches !

Jean-Michel ANDRIUZZI
Maire de Montpezat



RÉVÈLE-TOI

Samedi 21 décembre, tous les élèves des cours de théâtre ont joué devant un public chaleureux leur travail du trimestre. Que de rires, de partages et de belles émotions ! Les enfants ont interprété le texte "Monstres" qui les a fait dépasser leurs peurs et les a fait jouer ensemble dans un très bel esprit d'équipe. Les adolescents ont joué des saynètes de situations cocasses qui leur demandaient d'aller oser interpréter des émotions peu évidentes, de l'improvisation et de rebondir sur les retournements de situation. Les adultes ont offert une interprétation enjouée de "Tragédie", une courte pièce de Jean-Michel Ribes. C'est la satire d'un couple dans laquelle tous les scénarios de dispute sont plus rocambolesques les uns des autres. Ils ont épaté le public en osant explorer leur voix et leur corps !
Bravo à tous d'avoir OSé pleinement. De jolies révélations ont émergé !

NOUVEAU ! L'association Révèle-toi propose des ateliers et stages ! Réservez vite votre place auprès de Caroline Morin, 06 82 75 16 73 ou par mail asso.reveletoi30@gmail.com
Ateliers "je m'exprime en confiance" (prise de parole en public et confiance en soi) : le 8 et le 15 février après-midi.

Stage théâtre enfant : mercredi 19 février

Stage théâtre adulte : dimanche 30 mars

Stage "présence à soi, présence à l'autre" (animé par une professeure de yoga et une professeure de théâtre) : dimanche 13 avril

Stage théâtre adulte : jeudi 8 mai

Caroline Morin, association Révèle-toi.

A suivre sur la Page facebook : "Révèle-toi"



LES HEURES CLAIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

GÂTEAU DES ROIS

jeudi 23 janvier 2025 à 14h au Cercle

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale qui sera suivie du traditionnel gâteau des rois.



SI MONTPEZAT M'ÉTAIT CONTÉ

Samedi 15 mars 2025

16 h au foyer

Rétrospective de la vie du village à partir d'un diaporama et de photos.

Vous pourrez ainsi découvrir tous les événements qui ont ponctué la vie de Montpezat !

Entrée libre – Petite restauration et buvette sur place





ASSOCIATION

ARMONIA

L'association ARMONIA a bouclé une belle année 2024 riche en événements et en émotions.

En février, super soirée décalée sur le thème du camping.

Au mois de juin, la participation de ses adhérents et du groupe de musique à la feria de Nîmes mais aussi le spectacle de fin d'année à Montpezat apprécié de tous.

En octobre, la co-organisation avec la mairie de Montpezat et la ligue contre le cancer de la soirée d'octobre rose.

En novembre, participation de 2 danseuses à un concours de danse qui se sont hissées à la 2ème place. Bravo à elles ! Nous remercions tous nos adhérents et bénévoles qui ont permis l'organisation de ces événements. Grâce à vous, tout a été couronné de succès !

L'association soufflera ses 10 bougies en 2025 ! Nous fêterons cet anniversaire ensemble !



CLUB TAURIN

MONTPEZAT
ORGANISÉ PAR LE CTPR LOU MONTPEZABIOU

SAMEDI 8 MARS 2025

PRINTANIÈRES

11H30 ABRIVADO - BANDIDO
MANADES DU SOLEIL - AUBANEL

12H30 APÉRITIF
avec DJ Mathéo

14H00 CONCOURS DE BOULES
60€ + mises

16H00 ABRIVADO - BANDIDO
MANADES DU SOLEIL - AUBANEL

19H00 APÉRITIF PROLONGÉ
avec DJ Mathéo

Les manifestations taurines sont dangereuses, les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, le club taurin ne répond pas des accidents et se réserve le droit de modifier le programme et le parcours.

SOIRÉE KARAOKÉ

LE 22 FÉVRIER 2025

A PARTIR DE 19H30
AU FOYER DE MONTPEZAT



FINANCES

Par Didier LECOURT



Gestion budgétaire 2024 : synthèse des résultats

- **Dépenses de fonctionnement** : Les charges courantes ont été maîtrisées, avec une augmentation limitée à 5,5 % par rapport à 2023. Cela inclut une économie notable de 13 % sur les dépenses d'électricité et une hausse contenue à 10 % pour les fournitures et l'entretien. Globalement, les dépenses de fonctionnement restent quasiment stables, enregistrant une légère baisse de 0,72 % par rapport à l'année précédente.
- **Recettes de fonctionnement** : Hors cessions d'immobilisations et résultats reportés, les recettes progressent de 3 % par rapport à 2023. Cette dynamique favorable permet de dégager un excédent de fonctionnement de l'ordre de 240 000 € au 31 décembre 2024.
- **Dépenses d'équipement** : Une forte hausse est observée en 2024, atteignant près de 700 000 €, contre une moyenne annuelle de 170 000 € sur les dix dernières années. Ce montant concerne les investissements directs de la commune. En incluant l'ensemble des projets réalisés (réseau d'eau potable, enfouissement des réseaux secs, aménagements photovoltaïques, etc.), les investissements totaux de 2024 avoisinent 1 500 000 €.
- **Équilibre financier** : La commune conserve un faible niveau d'endettement, un bon équilibre financier et une trésorerie confortable.

Au total, la situation financière globale, combinant fonctionnement et investissement, affiche un solde positif de 195 000 € au 31 décembre 2024. Ce résultat reflète la rigueur des gestionnaires municipaux, soucieux de contrôler les dépenses courantes tout en garantissant la viabilité financière des projets engagés.



TRAVAUX ET PROJETS



Travaux du syndicat d'électricité Territoire d'Énergie

Les travaux de renforcement du réseau électrique rue de Laparent, rue des Platanes et rue des écoles ont débuté fin Novembre et devraient se terminer en Mars 2025. Ils permettront de renforcer le réseau cœur de village et d'enfourer toute la partie parking garenne et le reliquat de la rue des écoles. Les poteaux en béton seront remplacés par de plus modernes et un éclairage adapté sera implanté.

Maison en partage

Après la consultation publique, la révision du PLU nécessaire au projet sera votée au prochain conseil municipal.

Projet La Queyrade.

La commercialisation du projet La Queyrade est désormais lancée. Les travaux d'urbanisation débuteront dès que la moitié des lots sera réservée.

Restauration de la toiture du Temple

Un grand pas a été franchi pour la préservation du patrimoine local avec le lancement de la restauration de la toiture du Temple. Une convention officielle a été signée en août 2024 avec la Fondation du patrimoine, marquant le début concret de ce projet. Une souscription publique a été ouverte afin de mobiliser les habitants et les amis du patrimoine. Cette campagne de collecte de fonds a rencontré un écho positif dès son lancement, permettant déjà de récolter 2 700 €.

La restauration de la toiture est essentielle pour protéger le bâtiment des intempéries et garantir sa pérennité. Grâce à la mobilisation collective et au partenariat avec la Fondation du patrimoine, ce projet symbolise l'importance de la préservation du patrimoine culturel et architectural de la région.



CHASSE Par Philippe COQUARD



Dernier jour de chasse au petit gibier : bilan et perspectives

Le dimanche 12 janvier marquait le dernier jour de chasse au petit gibier, à l'exception des grives et des bécasses. Cette clôture de saison offre l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'annoncer les projets à venir pour garantir une gestion durable des populations de gibier.

Un été stratégique pour le repeuplement

Cet été, des lâchers de gibier seront organisés en deux ou trois phases. L'objectif est de poursuivre la dynamique amorcée cette année, en renforçant les populations existantes tout en respectant l'équilibre naturel. Les lâchers de reproduction réalisés l'année passée ont donné des résultats prometteurs : de nombreuses perdrix issues de ces lâchers ont réussi à se reproduire, témoignant de l'efficacité de cette approche.

Des mesures complémentaires pour protéger le gibier

En complément, un effort particulier sera consacré à la régulation des prédateurs, notamment des renards. Un programme de piégeage sera mis en place, associé à des tirs d'affût et d'approche, pour limiter les dégâts sur les populations de petit gibier. Ces actions visent à offrir aux espèces chassables un environnement plus favorable à leur reproduction et à leur survie.

Un repeuplement plus naturel et durable

Trois lâchers de gibier ont été réalisés cette année, mais ce sont surtout les lâchers de reproduction qui se sont avérés particulièrement fructueux. Ce premier essai a permis un repeuplement plus naturel, moins dépendant des introductions massives et plus respectueux des dynamiques locales. Ce succès encourage à poursuivre dans cette voie, avec l'ambition d'assurer une gestion cynégétique à la fois durable et efficace.

Ainsi, grâce à ces initiatives, la prochaine saison de chasse promet de belles perspectives pour les chasseurs et pour la biodiversité locale.

➔ ÇA S'EST PASSÉ DANS LA COMMUNE

Les animations de Noël



Les vœux du Maire et du conseil municipal

